



# AFPA Région Centre -Val de Loire

**InFO CSE-E** et plus...

N'hésitez pas à contacter les Elus.es du Comité Social et Economique d'Etablissement Afp Centre-Val de Loire et vos Représentants.es de Proximité FO qui répondront à vos questions et vos demandes.

Pour toute information en région :

- [FO.AFPA.CVL@AFPA.FR](mailto:FO.AFPA.CVL@AFPA.FR)

## Réunion plénière du CSE-E Centre-Val de Loire du 22 MARS 2022

Présents pour la délégation FO

Patrick HERMAS RS - Isabelle KINDERF MAZABRAUD DSR & Elue titulaire

Florence BARCHASZ Elue titulaire/Secrétaire CSE.E - Valérie BIET Elue titulaire - Nicolas GUILLOIS Elu titulaire

Alain LHUILLIER Elu titulaire - Silvia ROBINARD Elue suppléante - Cédric GASNIER Elu suppléant



SOLIDARITÉ UKRAÏNE

### Accueil de réfugiés ukrainiens au centre de Châteauroux

Le ministère du travail a contacté l'AFPA pour connaître ses disponibilités d'hébergement pour les réfugiés Ukrainiens.

Le centre de Châteauroux pouvant accueillir une quarantaine de personnes dans des conditions acceptables, la préfecture de l'Indre a décidé de retenir le centre AFPA de Châteauroux.

19 personnes sont arrivées en car mercredi 15 mars dernier. Les personnes en situation régulière obtiendront un visa de 3 mois à 3 ans.

L'AFPA met à disposition l'hébergement, la restauration, des salles pour réaliser les formalités administratives et des zones de stockage pour centraliser le matériel qui sera mis à disposition des personnes réfugiées. Ces personnes en transit pour environ 15 jours, dans l'attente d'un hébergement plus durable, seront accompagnées par l'AIDAPHI\*

Une convention nationale va encadrer les frais occasionnés par cette prestation.

\* l'association AIDAPHI présente en région centre œuvre dans le secteur de la protection de l'enfance, du médico-social et de la cohésion sociale. Présents à Châteauroux avec des dispositifs dédiés à l'accompagnement des personnes réfugiées et des demandeurs d'asile.





## Déclaration des Organisations syndicales FO, CFDT et CFE CGC au CSE-E Centre Val de Loire du 22/03/2022

### Dépenser pour avoir le droit de travailler ?

### Travailler devient un « privilège » bien cher !

Le contexte géopolitique actuel entraîne la hausse du prix des carburants.

Pour un grand nombre de salariés, cette charge financière est importante et s'ajoute à un ensemble d'augmentations (énergie, alimentation...).

Comment peut-on accepter que le trajet domicile-travail soit si important dans le budget des ménages alors que nous devrions tous vivre de notre travail ?

La revalorisation de prise en charge des frais de déplacements quotidiens (FDQ) de 15% dans la NAO 2021 (0,033 €/km à 0,063€ suivant le nombre de kms) est très largement insuffisante pour pallier cet écart impactant immédiatement le « budget trajet » des salariés, plusieurs ayant bien plus de 30 kms de trajets quotidiens. Une revalorisation d'urgence est donc demandée.

En outre, nous vous demandons également que le télétravail soit privilégié à hauteur des 2 jours par semaine prévus par l'accord, et au-delà des 2 jours si le salarié le souhaite, en attendant des mesures financières et organisationnelles.

Les organisations syndicales signataires de cette déclaration estiment qu'il est indispensable que la direction réfléchisse aux mesures à mettre en place rapidement afin d'enrayer ce mécanisme d'une totale injustice.

### **Réponse de la DRH**

Il n'y aura pas de mesure exceptionnelle.

Ces mesures relèvent des négociations nationales. La déclaration sera relayée au national.

### **Information de la Direction Nationale. MESURES RELATIVES À LA HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS**

**La première mesure est une prime de 100 €,** qui sera intégralement versée au mois d'avril à l'ensemble des salariés (CDI comme CDD) déclarant des frais de déplacement quotidiens (FDQ) au moyen de véhicules motorisés, en complément du remboursement mensuel, récemment revalorisé dans le cadre de la NAO en 2021.

*Cf. Message de la Directrice Générale du 04 avril 22*

**Nouvel incident- agression au self d'Olivet le 16 mars dernier....**

**Aggression et menaces à l'encontre de deux personnels du self.**

**Les élus débattent de l'efficacité de l'ouverture d'une enquête sur ces incidents.**

Intervention de la DRH : Je me suis immédiatement rendu sur le self pour établir factuellement les faits. Une solution a été mise en place pour garantir la sécurité. Nouveaux horaires d'ouverture (19.00) et filtrage à l'entrée par un agent de sécurité. L'organisation mise en place semble donner satisfaction. Le stagiaire auteur des faits a été identifié, il est sous le coup d'une procédure conservatoire (plus présent sur le site), la procédure disciplinaire est en cours.

FO

Des mesures avaient été arbitrées par la direction régionale en janvier 2021. Elles n'ont jamais été mises en place par la direction du centre d'Olivet, malgré les relances récurrentes des Représentants de Proximité.

Il y a un mois seulement que le personnel présent le soir a été doublé mais l'engagement de présence d'un agent de sécurité durant le service n'était toujours pas effectif (action remplacée par la mise à disposition d'un n° d'urgence surtaxé).

Il aura fallu ce nouvel incident pour qu'enfin une mesure de sécurisation soit mise en place rapidement, grâce à l'intervention efficace de la DRH.

Ces situations ayant déjà fait l'objet d'une enquête, la CSSCTE mettra en place un groupe de travail afin d'établir un arbre des causes. Ce travail sera présenté lors du CSE-E ordinaire du mercredi 20 avril 2022.

## Transfert de la restauration au 31 mars 2022



8 salariés sont concernés en région.

Valérie BIET, élue FO au CSE-E est concernée par ce transfert. Victime de cette décision scandaleuse de la direction générale, Valérie qui a œuvré depuis le début de ce mandat pour la défense du personnel de la région a toujours été disponible et a honoré son mandat d'élue. Malheureusement, en quittant l'AFPA Valérie est contrainte de laisser son mandat. Nous tenons à la remercier pour son dévouement et son sérieux et nous lui souhaitons bonne continuation.

**Silvia ROBINARD devient élue titulaire FO au CSE-E**

**Sandrine LEGALLAIS devient élue titulaire suppléante FO au CSE-E**

## Information consultation D.U PAPIRACT Olivet - Blois - Montargis - DR

FO

Les travaux du D.U. PAPIRACT Olivet Blois DR n'ayant pas été réalisés dans les temps impartis en 2021, un trimestre supplémentaire a été accordé.

Des tableaux nous ont été fournis hier soir après la préparatoire. Ils n'ont donc pas pu être étudiés. Une rapide lecture met en évidence un nombre important d'irrégularités et de manques. Les informations fournies par la direction d'Olivet montrent de réels manquements et un nombre important d'EVRP non réalisés.

Force est de constater que La direction MOB- DR est la seule de la région à ne pas avoir réalisé le travail en 2021, ni même après un délai supplémentaire de 3 mois sur 2022.

FO relève que sur les tableaux fournis ne figurent aucun chiffrage alors que là aussi, c'est une obligation.

*Pour la délégation FO, la désinvolture avec laquelle la direction en responsabilité de cette question traite cette obligation d'actualisation du D.U. est révoltante mais à l'image de nombre de dossiers non traités ou bâclés depuis bientôt 3 ans.*

## Bilan 2021 de l'accord N.A.O. Négociation Annuelle Obligatoire

### Augmentation générale

Sur 295 salariés présents en novembre 2021, 194 d'entre eux ont ou vont bénéficier de l'augmentation générale (régularisation en cours en mars 2022), soit 66% seulement des salariés.

Cette augmentation concerne, en effet, les salariés étant sous contrat le 1 janvier 2020 et toujours présents aux effectifs en 2021 et sous certaines conditions.

L'augmentation est versée avec effet rétroactif au 1 janvier 2021 représente un montant annuel net de 89 613€ pour la région Centre-val de Loire

### Mesures individuelles

Ces mesures concernent :

- ✓ Les augmentations individuelles :

14 bénéficiaires en 2021 (grande majorité de classe 8 à 11).

**Les critères pour l'attribution de ces primes sont peu transparents !**

- ✓ L'égalité professionnelle femmes hommes :

12 bénéficiaires concerné par un écart de salaire femmes/hommes de plus de 5%

- ✓ Les ajustements salariaux :

14 bénéficiaires concerné par des écarts de salaires pour des salariés occupant un même poste à compétences égales



**Concernant les frais kilométriques**, le défraiement passe de 0,0 55€/km à 0,0 63€/km pour les déplacements quotidiens domicile travail compris entre 10 et 30 km.

FO

L'enveloppe des augmentations de 4 M€ devait permettre au maximum des salariés de l'Afpa d'avoir une augmentation générale avec une enveloppe définie.

Force Ouvrière fait le constat que la répartition menée par le DRH (parti depuis) n'a pas été sincère et loyale.

Les prochaines négociations concernant la NAO vont bientôt démarrer et l'enveloppe dédiée devra être à la hauteur des attentes de Force Ouvrière et des salariés.

**Force Ouvrière**, agira à l'interne dans le cadre de cette négociation pour que certaines injustices s'arrêtent.

## BLOIS

Les recherches portent leurs fruits.... et devraient aboutir prochainement.

Le site est repéré, une visite a eu lieu avec la participation d'un représentant de proximité (MOB).

Sur un terrain de 24.828 m<sup>2</sup>, un local d'activité industrielle d'une emprise au sol de 5.976 m<sup>2</sup>, au sein d'un immeuble de 9.227 m<sup>2</sup>, construit en 1972.

165 avenue de Châteaudun à Blois (41000)

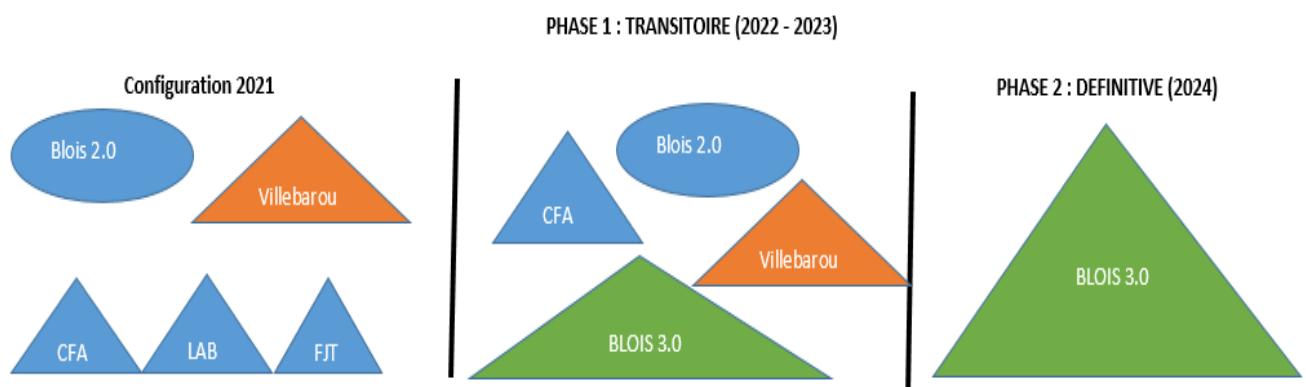
Sur un axe passant au cœur du parc d'activités Blois Nord -Villebarou, regroupant environ 408 entreprises pour 8.355 salariés

Situé à 4 km (10 mn) de la gare de Blois et à 2 km (5 mn) de l'accès à l'autoroute A10

Le site bénéficie d'une belle visibilité et bonne accessibilité par l'avenue de Châteaudun.



L'intégralité du dispositif AFPA blésois devrait rejoindre ce site en 2024 selon la planification ci-dessous.



FO

A ce stade rien n'est signé, mais le dossier est néanmoins bien avancé, les locaux repérés devraient enfin répondre aux besoins des activités de l'AFPA sur le territoire blésois, améliorer les conditions de travail de nos collègues et permettre d'accueillir une éventuelle augmentation d'activité.

## RH - CDVL

Donnée Janvier 2022

### Olivet- Blois- Montargis

CDI 41 CDD 34

55% 45%

### Bourges – Issoudun

CDI 26 CDD 10

73% 27%

### Tours

CDI 27 CDD 17

62% 38%

### Chartres

CDI 26 CDD 16

61% 39%

### DR

59 ETPT (CDI&CDD)

### INTERIM

ETP : effectif rémunéré du mois au prorata temporis

Somme de ETP rémunéré	Type contrat		
Libellé centre coût	DD	DI	Total général
Blois 2.0		8,43	8
Centre Bourges		7,94	19,7
Centre Chartres		15,97	27
Centre Châteauroux			4
Centre Issoudun		2	7
Centre Montargis		1	
Centre Orléans		33,61	39
Centre Tours St S		17,46	28
Centre Veigné			1,47
DR AE V. DE LOIRE		1,35	5,65
DR Centre		11,64	37
DR ENT V. DE LOIRE			6
<b>Total général</b>		<b>99,4</b>	<b>182,82</b>

### Catégorie de Recours

Nb d'Interim. distincts	Accroissement				Remplacement				
	Nb de jours	Nb de Contrats	Nb de jours moyen par contrat	Nb d'ETP (base hebdo)	Nb d'Interim. distincts	Nb de jours	Nb de Contrats	Nb de jours moyen par contrat	Nb d'ETP (base hebdo)
2	25,29	3	8,43	1,17	-	-	-	-	-
11	159,82	12	13,32	7,38	1	21,11	1	21,11	0,97
21	280,04	24	11,67	12,93	6	62,00	6	10,33	2,86

## FINANCES – Budget 2022 CDVL

Centre-Val de Loire

Budget 2022 - Centre-Val de Loire - Compte de résultat - En M€

	2020	2021	2022
	Réel	Budget	Budget arbitré
<b>Produits</b>	<b>18,0</b>	<b>28,2</b>	<b>29,3</b>
Masse salariale	(13,9)	(15,6)	(15,7)
Dont effet NAO 21			(0,1)
Intérimaires	(0,8)	(2,1)	(2,1)
Solde ICR - Personnel	(0,0)	(0,1)	(0,1)
Solde ICR - Itinérants	(1,1)	(1,1)	(1,1)
Solde ICR - Territoire digital	0,2	-	0,1
<b>Charges de Personnel</b>	<b>(15,6)</b>	<b>(18,9)</b>	<b>(19,0)</b>
<b>Frais de Fonctionnement</b>	<b>(6,2)</b>	<b>(8,0)</b>	<b>(9,7)</b>
Dont Energie/fluides	(0,8)	(0,9)	(1,4)
Dont Frais de fonctionnement courant	(0,5)	(0,3)	(0,4)
<b>Production immobilisée</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>EBE</b>	<b>(3,7)</b>	<b>1,3</b>	<b>0,7</b>
CDI	159	173	181,78
CDD	66	90	70,71
<b>Total ETPT</b>	<b>225</b>	<b>264</b>	<b>252,49</b>
CA / ETPT	80	107	116
Charges de personnel / CA	86%	67%	65%
EBE / CA	-21%	5%	2%
EBE / CA (hors energie)	-16%	8%	7%

FO

Un budget arbitré qui laisse entrevoir une diminution du personnel...

Moins 11.51 ETPT envisagés pour la région CDVL sur 2022. !!

Des charges de personnel/CA en diminution de - 2%

Un CA par ETPT en nette augmentation en passant de 107 à 116



Réponse de la DRH : Ce budget sera de nouveau étudié à mi année et réajusté éventuellement, suivant l'atteinte des objectifs.

## PROMO 16-18



Mise à jour : PROMO 16-18 Afpa				
16/03/2022				
CENTRE	OBJECTIF 2022	REALISE 2022	Taux atteinte objectif	reste à réaliser
Blois	20	9	45%	11
Bourges	30	16	53%	14
Chartres	30	10	33%	20
Montargis	0	0	/	0
Orléans Olivet	50	23	46%	27
Tours St Symphorien	50	9	18%	41
Châteauroux	30	12	40%	18
<b>TOTAL</b>	<b>210</b>	<b>79</b>	<b>38%</b>	<b>131</b>



### Remise des prix aux lauréates régionales des Trophées Métiers pour Elles

Le vendredi 04 mars 2022, les 3 lauréates des Trophées Métiers pour Elles de la région Centre-Val de Loire se sont rendues à la mairie de Bourges pour recevoir leur prix.

Un moment convivial qui a permis de mettre en valeur des femmes qui tous les jours travaillent dans des professions dites d'hommes.

Monsieur Yann Galut, maire de Bourges a remis

- ✚ le Trophée Pluri'Elle à Jennifer Raffestin en formation de tourneuse sur machine conventionnelle et à commande numérique,
- ✚ le Trophée Essenti'Elle à Ophélie Telpic en formation de soudeuse assembleuse industrielle,
- ✚ le Trophée Passionn'Elle à Manon Fouché en formation de technicienne d'usinage assisté par ordinateur.

Encore félicitations à nos stagiaires !





# INFO D'FO

Où retrouver les PV approuvés du CSEE ?

Dans **TEAMS** : AFPA CENTRE VAL DE LOIRE ▶ Espace du personnel ▶ Fichiers  
▶ 6.Tableaux d'affichage ▶ PV CSE-E CVDL

## PRIME INFLATION

**Le site du gouvernement est en ligne, comment la réclamer ?**

Le gouvernement a ouvert un site internet pour permettre aux 1,3 millions "d'oubliés" de faire valoir leurs droits.

Le site internet pour permettre aux personnes ayant droit à l'indemnité inflation et qui ne l'ont pas encore perçue de toucher cette prime est en ligne.

Pour réclamer ses droits, il faut se rendre sur le portail "[Mes Droits sociaux](#)", via l'espace France Connect en entrant ses identifiants. La demande sera étudiée après avoir rempli un formulaire de réclamation. La réponse, positive ou négative, est immédiate.

**INFO SUR LA  
PRIME  
INFLATION**



**Prochaines visites des Elu(e)s FO sur les centres de la région**

**BOURGES**

**MARDI 12 AVRIL 2022 - 11H à 16H30**

**CHARTRES**

**MARDI 26 AVRIL 2022 - 10H à 16H00**

**Élection des représentants des salariés au Conseil d'Administration**

**Du 20 au 27 avril,  
Vote électronique**

---

LA DELEGATION **FO** – AFPA CDVL VOUS  
SOUHAITE DE



JOYEUSES FETES DE PAQUES



Prenez **soin de vous**

Vous sollicitez la délégation **FO** au quotidien

Vous nous exprimez très régulièrement  
votre confiance : **FO** vous en remercie.

**Vous pouvez compter sur nous !**

La ligne de conduite **FO** ne changera pas :

**RESISTER – REVENDIQUER – RECONQUERIR**

---

A venir....

---

- Bureau  
Jeudi 07 avril – Teams
- CSE-E ordinaire  
Mercredi 20 avril - Teams

Pour toute information en région :

- [FO.AFPA.CVL@AFPA.FR](mailto:FO.AFPA.CVL@AFPA.FR)

**FO**

# 1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale en région !

## Vos représentants FO en région Centre Val-de-Loire

Départements	Représentants FO	Mandats	e-mail
18	<b>Florence BARCHASZ</b>	* Elue et Secrétaire du CSEE * Présidente de la Commission ASC * Représentante de proximité	<a href="mailto:florence.barchaz@afpa.fr">florence.barchaz@afpa.fr</a>
28	<b>Marc GOMMER</b>	* Elu au CSEE * Représentant de proximité * Correspondant local ASC	<a href="mailto:marc.gommer@afpa.fr">marc.gommer@afpa.fr</a>
36	<b>Alain LHUILLIER</b>	* Elu au CSEE	<a href="mailto:alain.lhuillier@afpa.fr">alain.lhuillier@afpa.fr</a>
	<b>Marlène ROBERT</b>	* Représentante de proximité	<a href="mailto:marlene.robert@afpa.fr">marlene.robert@afpa.fr</a>
37	<b>Nadia BUFFET</b>	* Elue au CSEE * Correspondante locale des ASC	<a href="mailto:nadia.buffet@afpa.fr">nadia.buffet@afpa.fr</a>
	<b>Sandrine LEGALLAIS</b>	* Elue CSEE * Représentante de proximité	<a href="mailto:sandrine.legallais@afpa.fr">sandrine.legallais@afpa.fr</a>
41 – 45 Centre et DR	<b>Bérangère CRIQUI</b>	* Elu au CSEE	<a href="mailto:berangere.criqui@afpa.fr">berangere.criqui@afpa.fr</a>
	<b>Cédric GASNIER</b>	* Elu au CSEE * Représentant de proximité	<a href="mailto:cedric.gasnier@afpa.fr">cedric.gasnier@afpa.fr</a>
	<b>Nicolas GUILLOIS</b>	* Elu au CSEE * Représentant de proximité * Commission des ASC * Commission CSSCTE	<a href="mailto:nicolas.guillois@afpa.fr">nicolas.guillois@afpa.fr</a>
	<b>Isabelle KINDERF MAZABRAUD</b>	* Elue au CSEE * Représentante de proximité * Commission CSSCTE	<a href="mailto:isabelle.kinderf@afpa.fr">isabelle.kinderf@afpa.fr</a>
	<b>Silvia ROBINARD</b>	* Elue au CSEE * Correspondante locale des ASC	<a href="mailto:silvia.robinard@afpa.fr">silvia.robinard@afpa.fr</a>
Région Centre Val-de-Loire	<b>Isabelle KINDERF MAZABRAUD</b>	Déléguée syndicale régional	<a href="mailto:FO.AFPA.CVL@AFPA.FR">FO.AFPA.CVL@AFPA.FR</a>
	<b>Patrick HERMAS</b>	Délégué syndical régional Représentant syndical	<a href="mailto:FO.AFPA.CVL@AFPA.FR">FO.AFPA.CVL@AFPA.FR</a>

Adhérer à **Force Ouvrière AFPA Centre Val de Loire**

Pourquoi adhérer ?

Emploi, formation professionnelle, protection sociale, accords AFPA, défense des statuts des agents de l'AFPA... toutes ces questions sont au cœur de votre vie quotidienne. Pour être efficace, il faut être informé, et il faut s'organiser, **parce que c'est uni que l'on peut se faire entendre et respecter.**

Votre avenir, celui de vos enfants, sont liés aux droits collectifs et individuels ainsi qu'au respect des droits sociaux qui sont les fondements effectifs des valeurs républicaines : le Code du travail, la Sécurité sociale, l'Enseignement, la Formation professionnelle, les Services publics, les conventions collectives nationales, les accords nationaux propres à l'AFPA.

**Alors pour les défendre, pour se défendre, mais aussi pour acquérir de nouveaux droits, pour plus de solidarité, rejoignez l'équipe FO AFPA de la région Centre Val de Loire et prenez votre avenir en main !**

**Force ouvrière** est partout à vos côtés avec des femmes et des hommes libres, dans un syndicat libre.

### **FO c'est quoi ?**

**FO** est un syndicat qui puise son origine dans la première Confédération interprofessionnelle, créée à Limoges en 1895, qui se nommait : Confédération Générale du Travail. Cette "CGT", à l'époque, avait pour seul objet, la défense des intérêts des salariés. Par la suite, ce syndicat a subi l'influence politique des communistes, qui provoqua plusieurs scissions. Tous ceux qui étaient attachés à l'indépendance syndicale condamnèrent et refusèrent la politisation de la CGT et sa soumission au Parti Communiste Français. C'est alors, par conviction, qu'ils créèrent (avril 1948) la Confédération Générale du Travail

**FORCE OUVRIERE** (CGTFO).

### **Mais pourquoi avoir conservé le sigle CGT ?**

Bien sûr, par fidélité à l'idéal de liberté et d'indépendance syndicale, qui était à l'origine de la création du mouvement syndical interprofessionnel, mais aussi pour garder ses racines et continuer le véritable syndicalisme indépendant. **Aujourd'hui FO** - historiquement et juridiquement la CGTFO - **est le seul syndicat français libre et indépendant à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques et, de façon générale, de toute influence extérieure au syndicat.**

**C'est sa force, c'est votre force.**

**Bienvenue à FO**

### **Demande d'adhésion à FO – AFPA**

#### **Crédit d'impôt pour adhésion syndicale :**

*66 % des cotisations annuelles versées, dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable relevant de la catégorie des traitements, salaires, pensions et rentes viagères à titre gratuit.*

*Exemple : si votre cotisation annuelle est de 100 €, le crédit d'impôt est de : 100 € x 66 % = 66 € soit un reste à charge réel de **34 € seulement**. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.*

### **Pour rejoindre l'équipe**

**FO AFPA en région Centre Val de Loire**

Contactez : [\*\*FO.AFPA.CVL@AFPA.FR\*\*](mailto:FO.AFPA.CVL@AFPA.FR)